Cinquante deuxième année. - N ° 125 A Dimanche 1er, lundi 2 et mardi 3 juillet 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 628

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

824 417 554 RCS Bordeaux.
ROQUES IMMOBILIER.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 13, R Thierry Sabine, 33700 Mérignac.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BRAZZA REALISATION Forme juridique Société civile Au capital de 10823,88 EUR Siège social 13 rue Thierry Sabine 33700 Mérignac N° RCS 350134086 RCS BORDEAUX, est société absorbée. ROQUES IMMOBILIER Forme juridique Société civile immobilière Au capital de 1000 EUR Siège social 13 R Thierry Sabine 33700 MERIGNAC N° RCS 824417554 RCS BORDEAUX, est société absorbante. 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BRAZZA REALISATION » dont la transmission à la société « ROQUES IMMOBILIER » est prévue : - Montant de l'actif : 739 978 Euros - Montant du passif : 423 070 Euros - Actif net apporté : 316 908 Euros 2. Augmentation du capital de la société « ROQUES IMMOBILIER », société absorbante : En rémunération et représentation de l ¿apport-fusion effectué par la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BRAZZA REALISATION, la société ROQUES IMMOBILIER procèdera à une augmentation de son capital social d ¿un montant de 316 800,00 Euros, par création de 316 800 parts sociales nouvelles d¿une valeur nominale d¿un euro chacune, entièrement libérées, directement attribuées aux associés de la société absorbée par application de la parité d¿échange. 3. Montant prévu de la prime de fusion : 108 Euros 4. Dépôt du traité de fusion Date du projet : 15/06/2018 Date du dépôt : 29/06/2018, lieu du dépôt : Bordeaux..